Solidaires Sud des DOMES
COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

« L'employeur prend les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs. »

Code du Travail.

Force est de constater que sur le papier, dans les projets, tout est merveilleux, à la Ville de Clermont-Ferrand, jamais l'Autorité ne s'est autant souciée du bien-être de ses agents !
Sur le terrain, c'est une autre histoire...

Ils réorganisent et désorganisent notre service public et bafouent notre travail !

Par une réorganisation sans précédent de l'ensemble des services, enveloppée par de belles appellations : (Ville attractive, Ville harmonieuse ...) présentée dans de mirifiques projets, la Collectivité mène une politique qui détériore, jours après jours, les conditions de travail des agents.es, sous prétexte de faire mieux que la précédente mandature. Il s'agit en fin de compte de tirer vers le bas les dépenses de fonctionnement et rogner sur les effectifs tout en exigeant le même travail, ou pire, un surcroit de travail (exemples : de plus en plus d'enfants accueillis dans les EAJE, dans des locaux devenus exigüs, avec un personnel épuisé et de moins en moins remplacé, des restaurants scolaires avec un manque récurent de personnel, DPE... DE... des services administratifs fonctionnant à effectifs réduits, avec des agents.es non titulaires pleins.es de bonne volonté, bombardés.es sur des missions spécifiques, sans formation préalable, RH, Paye, Services techniques, Etat-Civil-CNI-funéraire, Enseignements artistiques, Loisirs, Spectacles, etc...et la liste est longue...).

Le choix du néant a été fait en matière de RH : Clermont-Ferrand fait partie des rares collectivités de cette taille a ne pas avoir d'Adjoint.e aux Relations Humaines. En revanche, le premier poste d'adjoint.e est dédié aux Finances, ce qui montre l'orientation politique primordiale de la Collectivité.

L'Autorité Territoriale ne recevra probablement pas le 1er prix du management en distillant au fil du temps crainte, voire peur, dans toutes les catégories.

Le gouvernement contraint les collectivités territoriales à baisser leur budget et la Ville de Clermont-Ferrand a pris l'option de répercuter cette baisse sur les agents.es : suppression de poste suite à départs en retraite, non remplacement d'absences, réduction des promotions internes, gel du régime indemnitaire. Les agents.es de Clermont-Ferrand travaillent plus pour une reconnaissance salariale égale à zéro. Et pour quel avenir ? : Le gouvernement prévoit que la valeur du point d'indice soit différenciée entre les trois fonctions publiques. Ainsi, lorsque le traitement des fonctionnaires d'Etat ou hospitaliers augmentera, ce ne sera pas forcément le cas dans les collectivités territoriales. Qu'appliqueront nos élus ?

« Ce n'est pas sain que les trois fonctions publiques aient les mêmes règles pour toute éternité, que, lorsque le gouvernement veut monter le point d'indice des infirmières, c'est l'ensemble des fonctionnaires, y compris territoriaux, qui ont le point qui augmente avec une charge qui vous retombe dessus »

22/11/2018 congrés des maires

- le cadre légal proposé par le gouvernement permet une ouverture plus grande vers le recrutement de contractuels.les au lieu de fonctionnaires. En conséquence, les collectivités auront toute liberté de fixer le traitement de base sans nécessairement tenir compte de l'évolution des grilles indiciaires.

- les agents.es contractuels.les ne bénéficient pas de déroulement de carrière, à l'opposé des agents.es fonctionnaires.

Ces politiques ont un impact sur la santé des femmes et des hommes qui travaillent :
De plus en plus de collègues se trouvent en souffrance, subissant la pression physique et morale de situations de travail incompatibles avec l'exercice d'un service public de qualité auquel chacun d'entre-nous est attaché, avec peu ou pas de reconnaissance. Beaucoup de services, de corps de métiers sont touchés, les situations ne font que s'aggraver…

Les arrêts de travail, pour burn-out, surmenage, troubles musculo-squelettiques, usure physique et morale, se multiplient fortement. Les moyens alloués à la prévention étant trés éloignés des enjeux, font figure de pansements sur jambes de bois et permettent seulement à la collectivité, d'être en conformité avec les textes.

Pendant ce temps là, vous subissez…

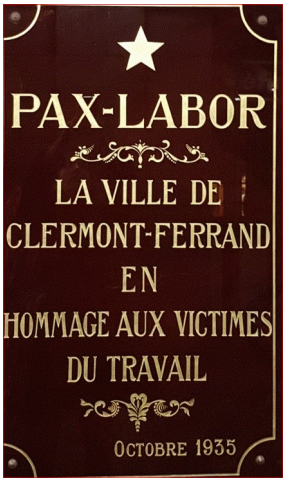

- Vos conditions de travail se sont dégradées
- Vous êtes constamment fatigué, épuisé, irrité, hypersensible
- Vous vous épuisez à tenir les objectifs sans jamais y parvenir
- Vous avez peur sur le chemin du travail, vous tremblez
- Comme tout ce que vous faites est critiqué, vous finissez par vous croire nul
- Vous passez votre temps à vous justifier pour que les critiques s'arrêtent
- Vous n'arrivez plus à vous détendre, même le week-end
- Vous dormez mal, vous faites des cauchemars sur le travail

Sud CT et ses représentants exigent des conditions de travail dignes et respectueuses pour tous ainsi qu'une réelle reconnaissance des agents.es et du travail effectué.

Sud CT dénoncera toujours injustices et mauvais traitements

Ne subissez plus ! Alertez nous ! Rejoignez nous !

Sud CT des Domes, Ville de Clermont-Ferrand
33 rue des Jacobins 63000 Clermont-Ferrand
sud-ct@ville-clermont-ferrand
07 87 44 47 40